

Ar Gazetenn

Mairie de Pouldergat / 02 98 74 61 26 / www.pouldergat.fr / pouldergat.mairie@wanadoo.fr

L'HUMEUR DE - TRO SPERED

RONAN KERVAREC – Adjoint aux «Finances»

L'adjoint , pragmatique, règle leurs comptes aux finances communales et... aux choucas.

Page 2

INFOS MUNICIPALES

KELEIER AN TI-KËR

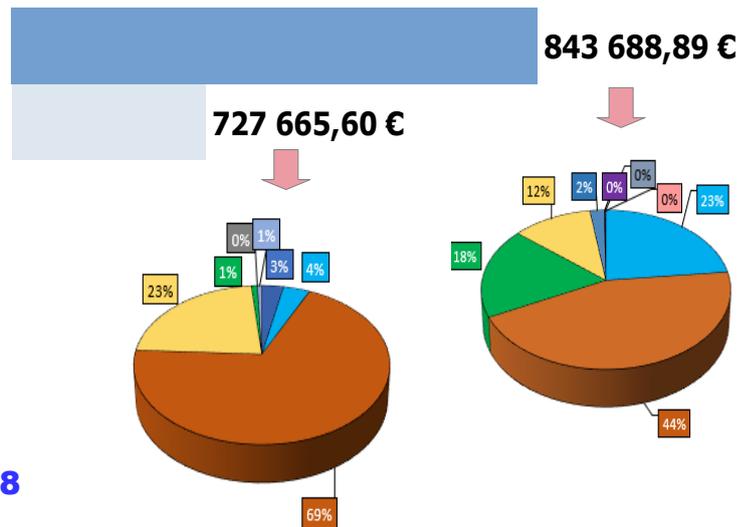
BUDGETS 2021 ET 2022

Le conseil municipal valide les comptes. Pages 3,4,5,6

COUD D'OEIL SUR... TAOL LAGAD...

■ Recettes ■ Dépenses

AR GWENNEIEN... LES SOUS... LA COMMUNE PRÉSENTE SES FINANCES



Pages 7, 8



À L'ÉCOLE - AR SKOL ÉCRÉMAGE, BA-RATTAGE, MALAXAGE ...

Les élèves des classes de CM et CM2 font leur beurre

Pages 9

ASSOCIATIONS - AR C'HEVREDIGEZHIOÙ DES PROJETS EN CHANTIER

Les associations préparent la prochaine saison.

Pages 11, 12, 13, 14

ENTRETIEN AVEC... - EMGAV GANT...



FRÉDÉRIQUE LE MITOUARD

Assistante maternelle, Frédérique exerce sur la commune depuis 1992.

Page 15

Direction de publication : Henri Savina. Coordination du numéro: André Le Coz.

Rédaction et contributions : Janine Lozac'hmeur, Katell Chantreau, Ronan Kervarec, l'école Y. RIOU.

**RONAN
KERVAREC**

Adjoint aux
Finances



DES FINANCES SAINES MAIS SERRÉES

Vous trouverez, dans ce bulletin communal de juin, une présentation in-extenso, des finances communales actuelles, son évolution depuis 2016 et ses perspectives.

Sans surprise et à l'image des autres communes, Pouldergat voit les dotations de l'État, diminuer au fil des années. Cette diminution ne peut être compensée que par 3 leviers : votre participation fiscale, la recherche de nouvelles subventions et, comme nous le voyons, parfois, dans la presse et cela de manière exceptionnelle, l'attribution d'un legs. Dans un tel contexte, le «ciseau dépenses – recettes», se resserre si bien que la gestion financière de la commune demande davantage de rigueur.

C'est pourquoi, l'équipe municipale réfléchit à des pistes économiques comme l'électricité, la distribution de Ar Gazetenn par les élus et non plus par la poste, une gestion optimisée du temps de travail du personnel communal, le raisonnement des investissements et de leur rentabilité afin de ne pas alourdir le remboursement des différents emprunts, travailler davantage en régie municipale.... Certes, certains peuvent considérer ces économies comme des économies de bouts de chandelles pendant que , d'autres pense-

ront, au contraire, que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Enfin, notre commune offre divers services que d'autres communes n'ont pas : école publique (et non privée), garderie, cantine scolaire, actions de l'«Ulamir Centre Social du Goyen».... La gestion communale s'attache à maîtriser les dépenses tout en favorisant la redynamisation du bourg, la création d'un 3^{ème} lieu en étant l'illustration.

Par contre, nous sommes preneurs de toutes vos remarques.

CHOUCAS : COHABITATION ET EXPLICATION DE TEXTE

De nos jours, il est d'usage de faire entendre sa voix (ou plutôt son écrit) par les réseaux sociaux : Facebook, Tweeter, Instagram alors qu'il serait tellement plus simple de venir en mairie où des permanences sont assurées chaque samedi matin de 10h à midi. Dernièrement, un tir aux nuisibles a été pratiqué sur la commune un samedi matin de bonne heure. Si nous comprenons les désagréments causés aux riverains (réveil en sursaut et matinal, inquiétude pour les enfants,...), nous avons pris le temps d'échanger avec chasseurs et agriculteurs qui ont peu goûté aux deux commentaires parus sur Facebook visant la destruction des choucas. Cet échange nous amène à formuler les quelques remarques suivantes :

- Légalement, le préfet donne un nombre de choucas à tuer sur le département et, en

outre, il peut autoriser les chasseurs agréés à tuer corneilles noires et corbeaux freux du 31 mars au 31 juillet. Du 28 février au 31 mars, ces mêmes chasseurs peuvent le faire sans autorisation. Par contre, chaque chasseur doit ramener son livret à la préfecture en mentionnant toute espèce tuée. Par conséquent, cette action était parfaitement légale car obtenu sous le couvert d'un accord préfectoral sous réserve que les tireurs soient agréés. Ce qui était, bien sûr, le cas.

- En période des semis de maïs, les agriculteurs, qui font déjà face à une période de sécheresse avancée, voient leurs semis perturbés par ces volatiles (voir photo jointe) : 10 ha ressemés sur la commune et 3 millions d'euro de dégâts sur l'ensemble du Finistère.

- Dans un contexte de flambée de prix et de risque de rupture alimentaire comme nous connaissons actuelle-

ment (moutarde, huile de tournesol...), notre devoir est d'optimiser la réussite des cultures afin de maintenir la possibilité de se nourrir pour tous.

- C'est pourquoi, et ce n'est pas de gaîté de cœur, cette action a été réalisée.

- D'autre part, nous recevons, régulièrement, des plaintes de concitoyens, relatif à leur prolifération, désagréments (bruit et fientes), attaque de passereaux...

- Enfin, une population de 1213 habitants, environ, présente une diversité d'opinions qui en fait sa richesse mais qui recommande, aussi, beaucoup de tolérance afin que la cohabitation de tous se passe bien. D'autre part, la préfecture, afin de limiter la prolifération des choucas, demande à tout particulier de grillager les entrées d'air de sa maison, notamment, les cheminées. En effet, chaque année, leurs nids entraînent près de 4000 feux de cheminée pouvant entraîner l'asphyxie de leurs habitants : une centaine en 2020.

Merci de votre compréhension.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est accessible sur le site de la Mairie : www.pouldergat.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 décembre 2022

Maison des jeunes : demande de subvention

Le mauvais état - toiture, étanchéité... - du préfabriqué de 23 ans d'âge, de la maison des jeunes nécessite le renouvellement de l'équipement. Celui-ci visera un usage mutualisé, intergénérationnel, pour partie et réfléchi en concertation avec les usagers (jeunes, associations ...), respectant les normes environnementales en vigueur et en cohérence avec la

revitalisation du centre bourg. Le Conseil Municipal sollicite une aide de 62 500 € au titre de la DETR*, sur la base de 50% du coût hors taxe du bâtiment dont l'estimation actuelle de 125 000 € hors taxe correspond à un «algeco» de 100m².

Protection des données

Les collectivités territoriales et les établissements publics ont l'obligation de désigner un Délégué à la protection des données (DPD) en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

L'adhésion de la commune au service proposé par le Centre de Gestion du Finistère arrivant à son terme, les élus, responsables de la sécurité des données personnelles que la collectivité traite, ont approuvé la prolongation de la durée de l'avenant à la convention d'adhésion au service d'assistance proposé par le Centre de Gestion finistère jusqu'au terme du mandat électif restant à courir.

* Dotation d'équipement des territoires ruraux

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 mars 2022

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARC ÉOLIEN À MAHALON

Le projet consiste en l'implantation de 3 éoliennes de 77 mètres de hauteur d'une puissance unitaire de 1 à 3 MW, des dispositifs techniques associés, des voies d'accès et des plateformes au pied des éoliennes.

L'intérêt du projet

Le rapport indique que la production d'énergie des éoliennes serait évaluée au maximum entre 7 320 et 7 884 MWh/an, soit la consommation d'environ 1 785 à 1 922 foyers hors chauffage.

Les incidences du projet

L'implantation questionne quant à l'artificialisation de terres

agricoles d'une part et à la sécurité routière d'autre part du fait de la proximité d'une voie communale inadaptée au trafic d'engins lourds et d'une voie départementale.

Il est à noter également que l'étude ne prend pas en compte les éventuels impacts des fréquences sonores (infrasons, ultrasons) et des phénomènes «magnétiques».

Sur le plan écologique, certaines espèces pourraient se voir menacées.

Néanmoins, il est souligné la nécessité de diversifier les modes de production d'énergies, d'autant que le territoire de Douarnenez ne dispose que d'une autonomie énergétique de 5%. Aussi, si la mise en place de parcs éoliens semble nécessaire, leur implantation nécessite

cependant une meilleure consultation et une plus grande transparence..

Un avis favorable avec réserves

Invité à formuler un avis sur ce projet, le Conseil Municipal donne un avis favorable, à ce stade, sous réserve de prescriptions :

- Une étude sérieuse et étayée des risques routiers.
- Une étude d'impact sur ce que l'on peut qualifier de «bonnes terres agricoles».
- La mesure des fréquences (infrasons et ultrasons) et des impacts liés au «magnétisme» et aux ondes.
- L'information et la consultation des riverains à chaque étape du projet.
- La mention claire et complète de l'impact sur le vivant.

INFORMATIONS DIVERSES

Publicité des actes

En situation de choisir un autre mode de publication des actes de la commune que la voie électronique, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la publicité de ses actes par voie d'affichage.

Guerre en UKRAINE

La Mairie se propose de faire le relais auprès de la Préfecture des propositions d'accueil d'Ukrainien(ne)s par des volontaires de la Commune.



LE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2022



LE BUDGET 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

Le Conseil Municipal a adopté le compte de gestion et approuvé le compte administratif 2021 du budget principal de la commune.

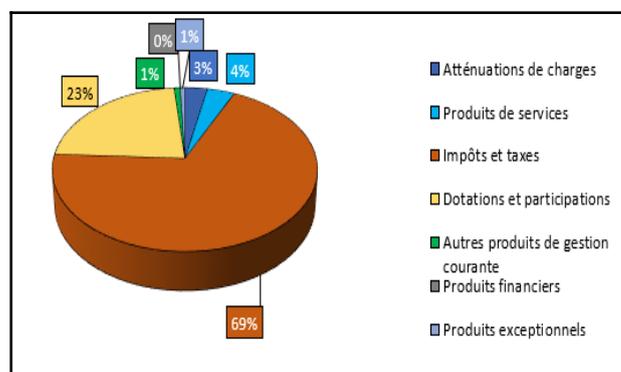
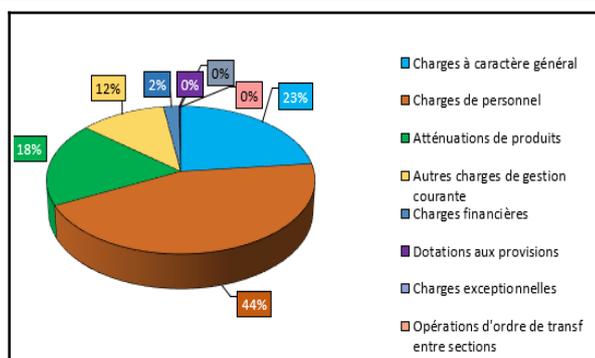
SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Recettes **843 688,89 €**

■ Dépenses **727 665,60 €**

| | |
|---|--------------|
| Charges à caractère général | 169 405,46 € |
| Charges de personnel et frais assimilés | 322 783,17 € |
| Atténuations de produits | 134 428,00 € |
| Autres charges de gestion courante | 84 111,27 € |
| Charges financières | 15 127,09 € |
| Charges exceptionnelles | 1 131,00 € |
| Opération d'ordre de transfert | 679,61 € |

| | |
|----------------------------|--------------|
| Atténuations de charges | 26 075,13 € |
| Produits de services | 32 043,27 € |
| Impôts et taxes | 583 525,63 € |
| Dotations et subventions | 189 472,19 € |
| Autres produits de gestion | 7 020,73 € |
| Produits financiers | 75,74 € |
| Produits exceptionnels | 5 476,20 € |



Les recettes

Par rapport à l'année 2021, les recettes réelles enregistrent une diminution d'environ 4000 euros du fait de l'effet combiné de la réduction de la dotation de l'état et de l'augmentation des produits et services en fin de confinement.

Les dépenses

Les dépenses de cette section se caractérisent par une augmentation des charges à caractère général du fait, en particulier, des services associés à la sortie du confinement (cantine, ...) et à la réfection du terrain de foot. Les charges de personnel,

quant à elles, sont en baisse.

Le résultat

Au final, le résultat de fonctionnement net (déduction faite du remboursement des emprunts) s'établit à environ 72 000 euros."

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ Dépenses **220 787,13 €**

■ Recettes **141 755,76 €**

| | |
|--------------------------------|--------------|
| Dotation | 7 234,23 € |
| Excédents de fonctionnement | 133 841,92 € |
| Opération d'ordre de transfert | 679,61 € |

| | |
|--------------------------|-------------|
| Acquisition de matériel | 45 134,65 € |
| Travaux de bâtiments | 7 322,72 € |
| Aménagement du bourg | 85 217,07 € |
| École Yves RIOU | 29 553,89 € |
| Réseaux | 10 059,40 € |
| Remboursement d'emprunts | 43 499,40 € |

Les dépenses d'investissement ont consisté, pour l'essentiel, en l'acquisition d'un tracteur, en équipement et sécurisation

informatiques de la mairie, en travaux de mise en place de l'abri «journaux» de Ti an Holl et de couverture du Cadran, de

démolition des maisons du bourg et en études en vue de l'aménagement du 3^{ème} lieu.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2022 (suite)

BUDGET 2022 : UN SOU EST UN SOU



Le budget primitif 2022 s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

- Section de fonctionnement : **915193,95 €**
- Section d'investissement : **919077,00 €**

INVESTISSEMENT

919 077,00 €



| | |
|-------------------------|---------------------|
| Acquisition de matériel | 11 717,00 € |
| Travaux de bâtiments | 34 000,00 € |
| Stade municipal | 17 000,00 € |
| Aménagement du bourg | 746 000,00 € |
| Ecole Yves RIOU | 6 300,00 € |
| Réseaux | 15 000,00 € |
| Opérations financières | 89 060,00 € |

**BUDGET
PREVISIONNEL
2022**

**FONCTIONNEMENT
915 193,95 €**



Le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la

fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. Comme les années précédentes, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux et de ne pas pratiquer d'augmentation. La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. En 2023, plus aucun

ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et sur les locaux vacants si délibération de la commune pour cette dernière..

DEMANDE DE SUBVENTION «AMI» (APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT)

Dans le cadre du projet global de la municipalité d'engager un programme de revitalisation du centre-bourg, le Conseil Municipal a sollicité différentes subventions au titre de l'AMI «Dynamisme des bourgs ruraux».

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Une subvention de 4 800 € soit 80% du montant de 6000 euros dédié à l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été sollicitée au titre de l'AMI « Dynamisme des bourgs ruraux ».

PÔLE CULTUREL

Un comité de pilotage associant municipalité, habitants, usagers et bénévoles de

l'actuelle bibliothèque, s'est mis en place pour définir le programme de l'opération d'implantation, dans l'ancienne mairie, d'un «3^{ème} lieu de vie» lieu d'échange et de convivialité dédié à la culture, qui associera la lecture, les associations patrimoniales, et les expositions temporaires dont les plus importantes prendront place dans le jardin du presbytère et une salle voisine. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée et la phase « études de conception » est en cours d'exécution.

Le coût du projet a évolué du fait notamment de l'augmentation du prix des matières premières et s'établit à ce stade à 436 884 €. En conséquence, le Conseil mu-

nicipal décide d'actualiser sa demande au titre de l'AMI « Dynamisme des bourgs ruraux » et sollicite une subvention de 31 532 € soit 7,22% du montant du projet.

VEILLE STRATÉGIQUE COMMERCIALE

Une des orientations du protocole de revitalisation du centre-bourg concerne la « veille stratégique commerciale » qui comprend l'acquisition du Cadran et les travaux de mise en sécurité.

Le Conseil a approuvé Le plan de financement qui prévoit une dépense de 23 231 € et demande une subvention de 15 007,23 € soit 64,6% du montant du projet.

À L'ÉCOLE YVES RIOU INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE

Les inscriptions à l'école Yves Riou sont ouvertes pour la rentrée scolaire de septembre 2022. Merci de prendre contact, dès à présent, avec Géraldine Lozachmeur, directrice de l'école, qui vous indiquera les démarches à effectuer :

par téléphone : **02 98 74 62 97** (de préférence le jeudi, sinon ne pas hésiter à laisser un message avec vos coordonnées téléphoniques) ou à l'adresse : **ec.0290442Y@ac-rennes.fr** (écrire en objet « inscription ren-

trée - prénom et nom de l'enfant »).

Ces démarches concernent autant les enfants qui entreront à l'école dès le mois de septembre que ceux qui rentreront en cours d'année.

ÉTAT CIVIL AU PREMIER TRIMESTRE 2022, 5 NAISSANCES SUR LA COMMUNE



Rose Doublet – 10/01/2022 ; Ryan Gavois – 16/02/2022 ; Chloé Le Pemp – 08/03/2022 ; Antoine Derreumaux – 21/03/2022 ; Margaux Derreumaux – 21/03/2022.

L'équipe municipale se réjouit de ces heureuses nouvelles «arrivées» sur la commune et souhaite de beaux moments aux familles.

SUR LE FEU – WAR AR STERN

RÉUNION PUBLIQUE POUR MENEZ-KERGESTEN : LE 2 JUILLET

L'inquiétude, fort légitimement, monte chez les habitants du quartier suite à la construction en cours des maisons du lotissement des VERGERS DE KERGESTEN. En effet, l'augmentation du flux routier en cours et futur fait

craindre des accidents possibles : vitesse excessive, virage à angle droit, stationnement dangereux... Consciente de ce problème, la municipalité propose une réunion publique le samedi 2 juillet à 10h à la mairie. Chaque habitant

peut y venir en apportant ses doléances mais aussi, et ce serait mieux, ses solutions éventuelles. Bien entendu, si les autres quartiers de la commune connaissent, également, ce genre de soucis, nous sommes ouverts à leur écoute.



La consultation citoyenne sur le nom du futur Troisième Lieu / pôle culturel en lieu et place de l'ancienne mairie a vu la participation de 158 personnes. 7 propositions étaient soumises au vote. Les deux noms qui ont recueilli le plus de suffrages sont :

- Ti Flap («la maison de la causette», un lieu pour délier les langues) : 89 voix.

- An Teuzar («un délice», un lieu pour goûter des bonnes choses) : 48 voix.

Le mardi 28 juin, le conseil municipal tranchera entre ces deux noms.

FOIRE AUX VÊTEMENTS ET AUX LIVRES, TROC PLANTES



Le 14 mai, sous un soleil radieux et le parfum des crêpes flottant dans l'air, les barnums rouges et blancs dressés à Ti an holl ont accueilli environ 250 personnes venues chiner et flaper. Une centaine de kilos de vêtements ont trouvé

preneurs (sur les 300 récoltés, le reliquat ayant été récupéré par Abi29) ainsi que 166 livres provenant du fonds de la bibliothèque et présentés par Catherine et Marguerite. Guillaume et Marie ont animé le troc aux plantes, écoutant et prodiguant des conseils tour à tour. Josiane, cheffe crêpières et ses comparses ont tourné des centaines de crêpes (15 kg de farine !). Les bénéfices de la journée,

510€, serviront à financer la construction d'une pergola et la plantation de kiwis dans le verger communal. Marie-Pierre, Janine et Katell, coordinatrices de l'événement, sont satisfaites de cette belle journée marquée par une ambiance sympathique et le mélange des genres et des générations. Elles se sont dit qu'il serait chouette d'inviter les chasseurs et leurs terrines à se joindre à la fête lors d'une prochaine édition. Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées tout au long de cette journée et en amont.

LES FINANCES COMMUNALES

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

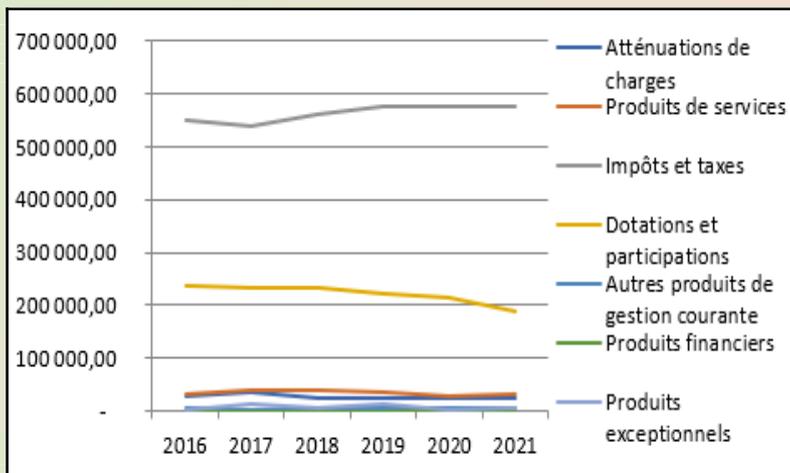
L'analyse financière porte sur la «section de fonctionnement» - les dépenses réelles, les recettes

réelles de fonctionnement et le remboursement du capital de l'emprunt. De la santé de cette section découle la capacité d'au-

tofinancement ou encore la possibilité de recours à l'emprunt, des éléments déterminants pour l'investissement.

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (RRF)

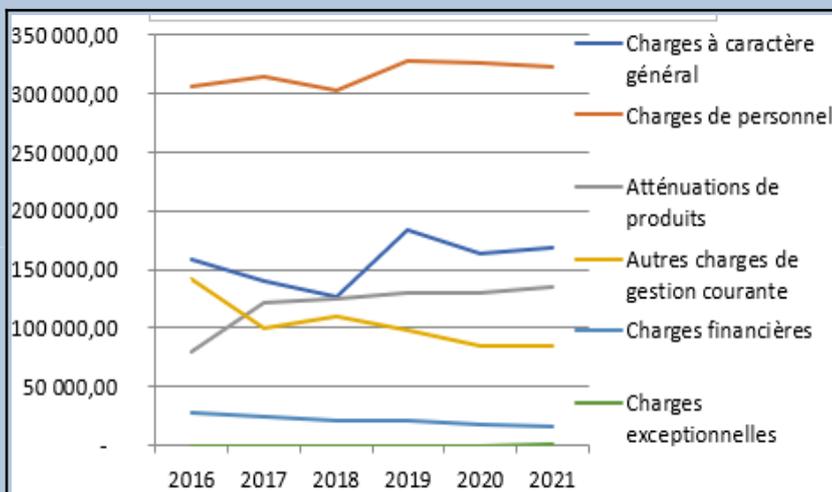
Évolution des RRF



Depuis 2016, les recettes ont diminué de 13 000 € en raison d'une réduction de la dotation de l'ÉTAT de 50 000 € en 5 ans. L'augmentation des taxes et impôts directs, liée à l'augmentation mécanique des bases par l'ÉTAT n'atteint que 33000 €.

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (DRF)

Évolution des DRF



Les dépenses de fonctionnement sont en légère hausse, soit 13000 € de 2016 à 2021. Cette augmentation, limitée et maîtrisée, résulte du phénomène d'inflation, bien que limité, et d'un poste, en renfort à l'école.

Si les charges de gestion sont maîtrisées sur les 5 dernières années, Douarnenez-Communauté a cependant intégré de nouvelles compétences auxquelles participe la commune qui, par ailleurs, a souhaité renforcer l'encadrement scolaire.

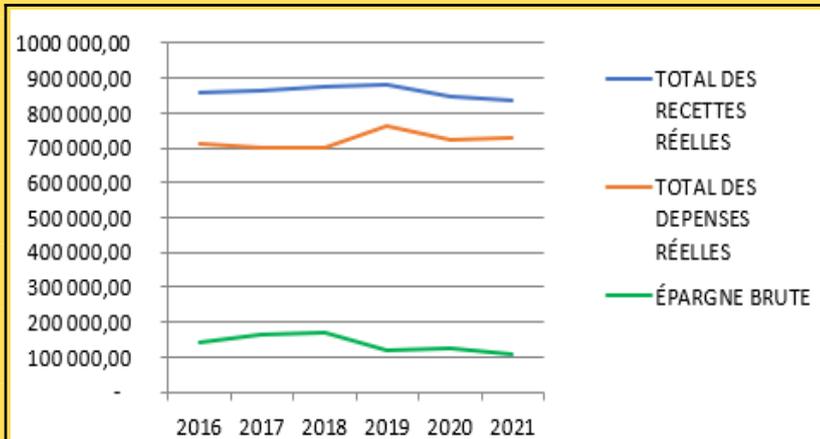
LES FINANCES COMMUNALES (suite)

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE (suite)

LE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT : L'ÉPARGNE DE LA COLLECTIVITÉ

Effet «ciseau» 2016 - 2021

La capacité d'autofinancement de la commune résulte de la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.



L'effet ciseau

Depuis 2019, la hausse des dépenses conjuguées à la baisse de recettes impacte directement l'épargne. Amorcé en 2019, l'effet «ciseau» se confirme (hors 2020 COVID) : La hausse des dépenses conjuguée à la stabilité des recettes impacte directement l'épargne. Cette tendance contraint à intervenir sur les dépenses et les recettes.

L'Épargne brute : 143 000 € en 2016 contre 116 000 € en 2021

Les indicateurs de santé financière demeurent cependant bons.

LA DETTE EN 2021 : 4 emprunts en cours : 382 987,37 € de capital restant dû.



La capacité de désendettement au 31/12 /2021 est de 3,3 ans, bien en deça des seuils d'alerte..

LES INFOS DE DZ-COMMUNAUTÉ - KELIER DZ KUMUNIEZH

RÉUNION PUBLIQUE DES PANNEAUX SOLAIRES CHEZ SOI

À l'heure actuelle, notre territoire produit 8% de l'énergie qu'il consomme. Le développement des équipements mobilisant l'énergie solaire est un enjeu important pour accroître notre autonomie énergétique. Les Centrales villageoises, Quimper Cornouaille Développement et Dz-Communauté s'associent pour apporter une information indépendante aux particuliers qui souhaitent en savoir plus sur les équipements solaires. Qu'est-ce qu'une installation solaire photovoltaïque ou thermique ? Quelles sont les contraintes techniques et administratives pour pouvoir installer des

panneaux ? Est-ce que la toiture doit forcément être orientée au sud pour installer des panneaux ? Quelles différences entre autoconsommation et production ? Comment bien dimensionner ses panneaux ? Combien ça coûte et quelles sont les aides possibles ? Qu'est-ce qu'un kit solaire ? Informations et témoignages de particuliers vous aideront à mûrir un projet d'équipement pour votre logement. Réunion le mercredi 22 juin à 18h au siège de Dz Co. Inscription : raphael.gautier@douarnenez-communaute.fr

EMVOD KELAOUÏÑ RÉUNION PUBLIQUE

Installer des panneaux solaires chez soi
Production d'eau chaude et/ou d'électricité
 Perak ? Penaos ? Pegement ? Pourquoi ? Comment ? Combien ?

Mercredi 22 juin | 18H

SALLE DE RÉUNION
 Douarnenez Communauté
 75, rue ar Vêret à Douarnenez

Informations et témoignages vous aideront à mûrir votre projet d'équipement

Solaire photovoltaïque ou thermique ? Quelles contraintes ? Quels coûts ? Quelles aides ?

GRATUIT - INSCRIPTION RECOMMANDÉE
 Tél.: 02 98 74 48 52 / Email : raphael.gautier@douarnenez-communaute.fr

Douarnenez KUMUNIEZH - COMMUNAUTE Transitions - Treustekenn

Quimper Cornouaille Développement

TVNED

L'ÉCOLE "YVES RIOU" - AR SKOL "YVES RIOU"

UN ATELIER "BEURRE" EN CLASSE DE CM1 ET CM2

Écrémage, barattage, malaxage... Au mois de mars, les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Yves RIOU ont mis la main à la pâte. Plutôt... Dans le beurre. Tout un roman ... Photos !

Pour l'occasion, le mardi, l'écumeuse a été installée dans la salle de classe et les élèves ont écrémé le lait frais provenant de la traite du matin à la ferme de Lanriec.

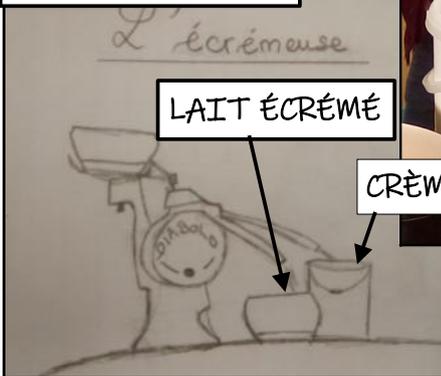


Le lait, encore tiède, est versé dans l'écumeuse.



Et maintenant, il faut tourner l'écumeuse... À la bonne vitesse !

Un peu de technique.



La crème obtenue doit maturer quelques jours.

Le jeudi suivant, une fois la crème maturée, les élèves l'ont barattée et ont ensuite "travaillé" le beurre .



La crème est versée dans la baratte.

Qui tourne la baratte ?



Pfff !... Trois quart d'heure qu'on tourne !!!

La baratte permet de battre la crème et d'obtenir le beurre et le babeurre ou lait ribot.



Chacun prépare sa motte de beurre.



LE BEURRE EST LÀ !

Le beurre, sorti de la baratte, est salé - bien-sûr - et malaxé vigoureusement.



C'est ma 4^e tartine !

Enfin, un bon « pain-beurre » !

L'ÉCOLE "YVES RIOU" - AR SKOL "YVES RIOU" (suite)

UN DERNIER TRIMESTRE TRÈS RICHE !



JEUX DE RYTHMES, JEUX VOCAUX.

Chaque classe a pu bénéficier d'un atelier avec la musicienne Cristine Merienne, qui était déjà venue en février présenter ses spectacles : Nicodème a un problème et la Note rouge. Ces ateliers, financés par le Réseau Ecoles Rurales, ont pris différentes formes : jeux d'écoute, jeux de rythmes, jeux vocaux.

ATELIERS AVEC CRISTINE MERIENNE

SUR LA ROUTE DES ÉPICES



L'Association Rhizomes est intervenue à l'école et a présenté à chaque classe « la route des épices ». Un moment d'oral, de découvertes, de sciences et d'histoire-géographie pour les plus grands. La mise en scène de deux sites différents, des pays berbères aux pays asiatiques, était très réussie. Ce mois de mai aura été avant tout un moment de partage autour des ateliers de cuisine tunisienne ou chinoise ! Chaque élève, avec son groupe, a pu mener à bien une recette avec l'aide

d'une cuisinière. Ces interventions, très riches, ont pu être réalisées grâce au financement de l'APE.

Merci à l'Association ! Ces actions étaient menées dans le cadre de deux axes de notre projet d'école actuel. Expositions et livres sont restés à l'école pendant un mois pour que chaque classe puisse en profiter pleinement.

ATELIERS DE CUISINE TUNISIENNE OU CHINOISE !



INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les inscriptions à l'école Yves Riou sont ouvertes par téléphone : **02 98 74 62 97** (de préférence le jeudi) ou à l'adresse : **ec.0290442Y@ac-rennes.fr** .

LES GLAZIKED



Le «Bagadig», auteur d'une belle prestation aux «Jardins de l'Évêché»

SAMEDI 25 JUIN

À 17 h : L'ensemble de l'école de musique du Bagad vous présentera les airs appris durant l'année. Ensuite, les «Glaziked-Bihan», avec le cercle d'enfants des «Mederien-Penhars» danseront et seront suivis par les «Dalc'h-Mad». Enfin, le «Bagadig», auteur d'une belle prestation aux «Jardins de l'Évêché» jouera les airs appris durant l'année.

À 20h : Un «apéro-concert» sera mis en musique par le «TRIO GANI» dont Erwan Guyader, penn-sonner du bagad, est membre.

À 21h : Un fest-Noz, à 6 euros l'entrée, sera animé par le Groupe «B.A.C.K.», composé de Thierry Beuze accordéon diatonique, Armel An Héger au chant, Malo Carvou à la flûte traversière et Malo Kervern au Bouzouki. Ils seront suivis par le couple Laurent Bigot et Jacques Beauchamps et du Trio Jaouen, Perron, Prigent.

Enfin, en clôture, les bagadou de Concarneau et de Pouldergat mèneront la danse.

DIMANCHE 26 JUIN

Repas intergénérationnel ouvert à tout le monde.

Réservation au bar Billon, à la mairie et auprès des membres du groupe.

Au menu : apéritif, crudités, jambon à l'os, gratin de pomme de terre, sauce champignons, gâteau et café

Prix : 12 euros par adulte / 8 euros par enfant de moins de 10 ans.

INFO DERNIÈRE : tous les vendredis du mois du juin de 18h à 19h, l'école de musique ouvre ses portes pour la découverte des instruments et réaliser des pré-inscriptions pour l'année prochaine.

LES POUDEERGEKS

LES POUDEERGEKS TERMINENT LEUR «SAISON-9» LE 1^{er} JUIN

Malgré tous les aléas consécutifs à la Covid 19, (gestes barrière, distanciation, port du masque, ...) les cours de formation informatique ont pu se dérouler à peu près normalement durant la saison qui se termine. A noter cependant une baisse significative des effectifs (cas positifs, cas contact, pass sanitaire, etc ... et peut être crainte de certains !).

L'équipe d'animation, Jean Le Bihan, Jean Simon, Denis Beaumont et moi-même, nous proposons à tous de reprendre les

Le bulletin de préinscription aux cours d'informatique des «Poudergeeks» est à découper en dernière page de la gazette.

cours, (pour la dixième année!) en espérant dans les meilleures conditions possibles à partir de mi-septembre.

Petits rappels :

Les cours d'informatique s'adressent à tous, tous les âges, tous les niveaux. Ils se tiennent le mercredi après-midi (hors vacances scolaires), dans la Salle Ti An Holl.

Trois groupes de niveau sont constitués :

- Initiation : pour un premier contact avec un ordinateur
- Débutant : pour une

meilleure maîtrise de sa machine, surfer sur internet, réaliser des objets personnels, ...

- Confirmé : pour acquérir une bonne autonomie dans l'utilisation des outils numériques Chacun travaille sur son propre ordinateur portable (en Windows 10 ou 11 de préférence).

La participation annuelle est de 15 € pour l'association

Contact :

poudergeek@orange.fr
ou **06 70 57 60 04**

Le président des Poudergeeks
Joël Larvor.

AN DIHARZHERIEN



L'assemblée générale du 13 avril 2022, en présence de Henri Savina, maire, de représentants des «Troc'herien lann» de Poullan et de Pierre Goyet, de Douarnenez-Communauté, a rendu hommage aux membres disparus cette année : Pierre Le Corre, Annie Vigouroux, Thérèse Le Guellec, Odette Gouill et Jeanne Cloarec.

Une activité maintenue

L'association a réalisé, au titre de la convention passée avec Douarnenez communauté, 656 heures d'entretien des sentiers - tontes, réparations ou remplacements d'escaliers, de rambardes... - malgré la crise sanitaire.

Les marcheurs ont maintenu les calendriers des marches pendant les périodes «hors confinement» en respectant les gestes de prévention d'usage. Seuls le goûter

du randonneur du début d'année et la rando du 8 mai ont été annulés.

Les Projets 2022

2022 verra la poursuite de l'entretien des sentiers et l'amélioration de différents chemins :

- l'ouverture d'un passage dans le nouveau verger communal.
- La réalisation d'un cheminement le long du talus de Pont-Kersaudy à Pont-Toullec par les techniciens de Douarnenez communauté sur le «circuit des moulins», l'entretien relevant de l'association.
- La poursuite de l'amélioration de la jonction Tremebrit-Pouldavid.
- Le débalisage de certaines portions de sentiers devenues hors-circuit
- L'installation de tables de pique-nique et de bancs au ver-

ger communal et remplacement des bancs vétustes à la hêtraie de Kerampape.

- Mise en place des panneaux de présentation des sentiers au centre bourg.

Reconduite du CA

Le conseil d'administration a été reconduit à l'unanimité par les membres présents.

Les membres de l'association remercient les propriétaires et l'AFR pour l'autorisation des droits de passage, les bénévoles, les services municipaux et communautaires pour leur collaboration.

Un coup de chapeau à Jean Le Bihan, trésorier, pour la présentation de son émouvant diaporama retraçant tous les événements marquants de l'année 2021.

Prochains rendez-vous

L'association fait appel à de nouveaux bénévoles. Les travaux d'entretien des sentiers se déroulent le 4^{ème} mardi de chaque mois. Un goûter est servi à l'issue de chaque après-midi de travail. Le tout dans une très bonne ambiance.

Contacts : **Raymond Midy : 02 98 74 63 82**
et Yves Riou : 02 98 74 60 95

WAR AR GWENODENNOU : «... Dans les blés mûrs, y'a des fleurs sauvages
N'y pense plus, tu es de passage.» B. Lavilliers.

Après une pause de 2 ans pour cause de pandémie, la tradition a repris ses droits : la rando du 8 mai a réuni plus de 100 personnes qui ont sillonné la campagne pouldergatoise sur les chemins de «randos» entretenus à longueur d'année par les bénévoles de l'association. Un merenn vihan copieux attendait les marcheurs au retour de leur périple sur les sentiers.



AMZER GWECHAL POULDREGAD



Photo Annick Dupont

La conservation du patrimoine

L'Association «Amzer-Gwechall» s'attache à la conservation et la mise en valeur du patrimoine historique et mémoriel, ainsi qu'à la connaissance du patrimoine architectural, géographique et botanique de la commune.

La transmission et la restitution de ce patrimoine se font :
- à travers des expositions : l'exposition 1914-1918 en 2014 et 2018, l'exposition du petit patri-

moine en 2017, l'exposition 1939-1945 en 2018.

En projet, une exposition présentera les métiers à Pouldergat et Pouldavid en 2023.

- à travers les flâneries annuelles.

Prochaine flânerie : le jeudi 11 août

La généalogie

Une réunion mensuelle permet à tous ceux qui le veulent de connaître leur passé familial, quels que soient leur

origine géographique et leur niveau de connaissance. L'association compte plusieurs généalogistes confirmés aptes à aider chacun à acquérir les apprentissages généraux de base comme l'approfondissement des outils.

Pour se financer et se faire connaître, l'association organise régulièrement des **troc et puces**.

Prochaine date :

Dimanche 18 septembre.

Contact :

amzer.gwechall@gmail.com

LE CLUB DE L'AMITIÉ

CET ÉTÉ, LE CLUB DE L'AMITIÉ CONTINUE SES ACTIVITÉS

Comme tous les étés, le club de l'amitié continue ses activités: tous les lundis pour les activités manuelles et le 1er mardi du mois pour le goûter. Notre assemblée générale se déroulera le mardi 6 septembre, elle permettra, nous l'espérons, de nouvelles inscriptions et la proposition de nouvelles activités. A bientôt...

Régine Gaudry :
06 85 55 98 02



POULDERGAT-SPORTS

MONTÉE OU PAS ?



Pouldergat Sports a connu une fin de saison mi-figue/mi-raisin. Le club a cédé sa

première place au mois d'avril et ne parviendra jamais à la reconquérir tant et si bien que les diri-

geants devront attendre les décisions finales du district pour savoir si il y a montée ou pas. Après la saison sportive, place aux manifestations estivales :
- Tournoi inter-quartier (déjà passé dans la presse locale).
- Troc et Puces du dimanche 24 juillet.

Les gens intéressés peuvent encore y réserver des emplacements en contactant le 06 64 22 77 01 ou se procurer la fiche d'inscription en Mairie. Le Troc et Puces sera ouvert au public de 9h à 17h au stade Eugène DEUDE et au Théâtre de verdure.

Bonnes vacances à tous.

COMITÉ D'ANIMATION

LE RALLYE PÉDESTRE ANNULÉ

En raison de circonstances particulières, les membres du comité ont décidé d'annuler le rallye pédestre. Par contre, le

loto est maintenu au 26 novembre. Pour ses différentes manifestations le comité demeure à la recherche de bénévoles.

Contact : **Ronan. KERVAREC** :
06 47 07 96 72.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le 8 mai, à 11 h, Henri Savina, maire, a présidé la cérémonie commémorative de la fin de la Seconde Guerre mondiale, devant le monument aux morts, en présence de Michel Canévet,

Sénateur du Finistère, des membres du groupe de la FNACA de Pouldergat, de quelques élus et habitants.



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE «AR GOULET»

OPÉRATIONS DE "DÉTERRAGE DE BLAIREAUX"

L'opération des repas à emporter de la société a été un succès, avec 190 portions écoulées.

En cas de constat de dégradations dues aux blaireaux, des opérations de "déterrage" peuvent être réalisées à la

demande, de mai à septembre.

Contact :
Erwan Floc'hlay :
06 88 12 21 77

ENTRETIEN AVEC... - EMGAV GANT...

**FRÉDÉRIQUE
LE MITOUARD**
Assistante
Maternelle



FRÉDÉRIQUE LE MITOUARD exerce le métier d'assistante maternelle professionnelle sur notre commune depuis l'année 1992 après avoir validé une formation obligatoire.

Pourquoi avoir choisi le métier d'assistante maternelle ?

J'ai toujours été attirée par les métiers de la petite enfance et aussi, au début de ma carrière, cette profession me permettait de concilier ma vie personnelle et professionnelle pour élever mes 3 enfants. Au fil des années, je me suis rendue compte que pour rien au monde, je ne voudrais changer de métier. Depuis 1992, j'ai pris en charge 72 enfants.

Quelles sont les qualités requises pour exercer cette profession ?

Il faut tout d'abord aimer les enfants. S'occuper des bébés et des petits enfants demande de la patience, des capacités d'adaptation. Chaque enfant est unique et a sa personnalité propre. Les enfants nous apportent beaucoup de joie et beaucoup de fous rires aussi.

Une relation de confiance est établie avec les parents et l'entente est toujours cordiale.

Comment se déroule une journée ?

L'accueil des enfants, jeux à l'intérieur et/ou dans le jardin – Promenades sur la commune en

passant par les endroits accessibles aux poussettes – repas – sieste – ateliers de bricolage adaptés à l'âge de l'enfant : nous préparons des petits cadeaux personnalisés pour les anniversaires. En ce moment, nous préparons une surprise pour la fête des mamans. Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer.

... Promenades sur la commune en passant par les endroits accessibles aux poussettes – repas – sieste – ateliers de bricolage adaptés à l'âge de l'enfant : nous préparons des petits cadeaux personnalisés pour les anniversaires...
Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer.

A partir de quel âge, les enfants te sont-ils confiés ?

En moyenne, j'accueille des enfants de 2 mois et demi à 3 ans – âge auquel les enfants vont à l'école. Ceci dit, en fonction des places disponibles, certains enfants reviennent le mercredi et

pendant les vacances scolaires.

As-tu conservé des liens avec les enfants que tu as gardés, il y a quelques années ?

Oui, avec quelques uns. Deux d'entre eux m'ont d'ailleurs confié leur enfant à leur tour. Les réseaux sociaux permettent aussi de garder des contacts et d'échanger avec les adultes qu'ils sont devenus.

As-tu des places disponibles en ce moment ?

Effectivement, j'ai une place qui se libère à partir du mois de septembre 2022.

Contact : **Frédérique Le Mitouard : 06 46 11 50 76**

La liste des assistantes maternelles de Pouldergat est en ligne sur Pouldergat.fr – item enfance et jeunesse puis petite enfance et assistantes maternelles.

*Si le métier d'assistante maternelle vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec le relais petite enfance :
Douarnenez-Communauté,
67 rue Laënnec à Douarnenez .
Responsable. **Nathalie Auffret** :
tel 02 98 58 96 35
ou 06 29 57 50 55 -*

LES ASSISTANTES MATERNELLES À POULDERGAT



RENÉE-MARIE CORNEC, 42 rue Gouzil - **06 82 18 07 93**

FRÉDÉRIQUE LE MITOUARD, rue O.Verchin - **06 46 11 50 76 / 02 98 74 60 52** – agrément pour 4 enfants.

MAGALIE MOREL, 9 rue Pierre Riou - **06 64 65 83 89** – **A partir du mois de septembre 2022** – Contact possible dès à présent – agrément pour 4 enfants.

PRISCILLIA TRÉTOUT, 5 rue Edmond Caron - **06 64 93 19 53** – mail : prisci.tretout@outlook.fr – **A partir du 1er juillet 2022** – agrément pour 4 enfants.

À VOS AGENDA - DEIZIATAER



JUIN

SAMEDI 25 JUIN : LES «GLAZIKED»
Fête de la musique (voir page 13) - Ti An Holl
à 17 h : **musique et danse**
À 20 h : **Apéro concert** avec le TRIO «GANI»
à 21 h : **Fest-Noz** – Entrée : 6 euros.

DIMANCHE 26 JUIN : LES «GLAZIKED»
à 12 h : **Repas intergénérationnel** ouvert à tous
- Ti An Holl.

Prix : 12 euros adultes/ 8 euros enfants de moins de 10 ans.

Réservation au bar Billon, à la mairie ou auprès des membres du groupe.

JUILLET

DIMANCHE 3 JUILLET : ÉCOLE «YVES RIOU»
De 12 h à 17 h 30 : **Kermesse**

SAMEDI 9 JUILLET : PLANÈTE PESTO
à 16 h : **Festival Rock «IN MOON FEST»**
au lieu-dit «Foenneg Ar person».

SAMEDI 23 JUILLET : À LA FERME DE KERHOMEN
de 9 h à 12h : **Vente de parts de cochon grillé et de merguez.**

JUILLET (suite)

DIMANCHE 24 JUILLET : POULDERGAT SPORTS
de 9 h à 17 h : **Troc et Puces** au stade Eugène DEUDE et au Théâtre de verdure.
Réservation des emplacements en contactant le
06 64 22 77 01 ou en mairie.

AOÛT

JEUDI 11 AOÛT : AMZER-GWECHALL
à 9h30 : **Flânerie** : Départ et repas : Allée de Kérampape

JEUDI 18 AOÛT : ULAMIR CENTRE SOCIAL :
de 15h à 19h : **Après-midi jeux bretons, animations diverses, visite du bourg et goûter.**

RDV parking Ti ar Vugale / Maison de l'enfance

SEPTEMBRE

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE : AMZER-GWECHALL
à 9 h : **Trocs et puces** à la salle Ti An Holl.

MARDI 6 SEPTEMBRE : LE CLUB DE L'AMITIÉ
à 14 h 30 : **Assemblée générale** à la salle Ti An Holl.

INFOS PRATIQUES – TITOUROÛ PLEUSTREK

La Bibliothèque est ouverte les mercredis et samedis de 14h à 16h. Des livres peuvent être récupérés et déposés dans la boîte à livres, à proximité de la mairie.

RAPPEL : le Bar Billon assure depuis deux mois un service de paiement de proximité (OM, SPANC, tout impôt...). **Contact: 02 98 74 62 04**



Permanences des élus - Digor eo an ti-kêr

Les élus tiennent des permanences régulières à la mairie, le samedi matin.
www.poudergat.f

Inscriptions pour la rentrée scolaire

Les inscriptions à l'école Yves Riou sont ouvertes :
02 98 74 62 97 (de préférence le jeudi) ou à l'adresse :

ec.0290442Y@ac-rennes.fr

Benne à déchets verts - Dastum al lastez glas
Durant les mois de juillet et août, la benne à ordures sera localisée au stade municipal.

Déchèterie de Lannugat : La Déchèterie communautaire rouvre ses portes au public le **mardi 14 juin 2022.**



à découper

POULDERGEEKS : préinscription aux cours de formation informatique *

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :

* Ce formulaire pourra être déposé en mairie, remis à un membre de l'association ou adressé par courriel à : **poudergeek@orange.fr**